

NEW DEAL ET GREEN NEW DEAL: DES PROJETS DE CIVILISATION

Michel Aglietta

professeur émérite univ. Paris Nanterre

Conseiller scientifique au Cepii

New Deal et Green New Deal: affronter des périls existentiels pour l'humanité

New Deal (1933-1944)

- Montée de la barbarie nazie dans le monde dans la Grande Dépression..
- Mettre la finance au service de la société: Transférer le pouvoir de Wall Street au Trésor par séparation banques commerciales/ banques de marchés (Glass Steagall Act).
- Mutation de la gouvernance des entreprises: capitalisme managérial et négociation collective.
- Politique budgétaire de transformation des infrastructures financée par la monnaie.
- Ordre monétaire de Bretton Woods avec pivot du dollar

Green New Deal (2020-2050)

- Menace transgénérationnelle des limites planétaires dans la stagnation séculaire
- Mettre la finance au service de la société: éliminer le néolibéralisme par lois antitrust et régulations des marchés financiers et casser la concentration des géants du digital.
- Mutation de la gouvernance des entreprises: critères ESG et codétermination
- Politique budgétaire de fondation d'une socio écologie politique financée par la monnaie.
- Pour un multilatéralisme de coop. Institutionnalisée sous l'égide du G20 et la supervision du FMI.

La menace n'est pas seulement climatique. Elle concerne l'ensemble des cycles biogéochimiques vis-à-vis des limites planétaires.

La complexité des systèmes socio écologiques

- Le changement climatique, la dégradation des écosystèmes et la fragmentation sociale provoquée par le néolibéralisme sont des problèmes imbriqués.
- Le système complexe d'interaction des risques:
 - *Irréversibilité*: les dégradations environnementales persistent après neutralité carbone
 - *Non linéarité*: bifurcations dans la dynamique. De petits changements en certains points du système terre entraînent des changements destructeurs ailleurs (déformation de la distribution des dommages du côté des pertes extrêmes lorsque la température moyenne ↑).
 - *Dynamiques chaotiques* provoquée par des bifurcations en cascade.
- L'accumulation irréversible des dommages à travers les générations pose des questions éthiques qui requièrent un changement de paradigme dans la gouvernance sociale .

Illustration de la complexité et de l'irréversibilité: les effets d'une hausse des températures de 1,5° et de 2° sont très différents

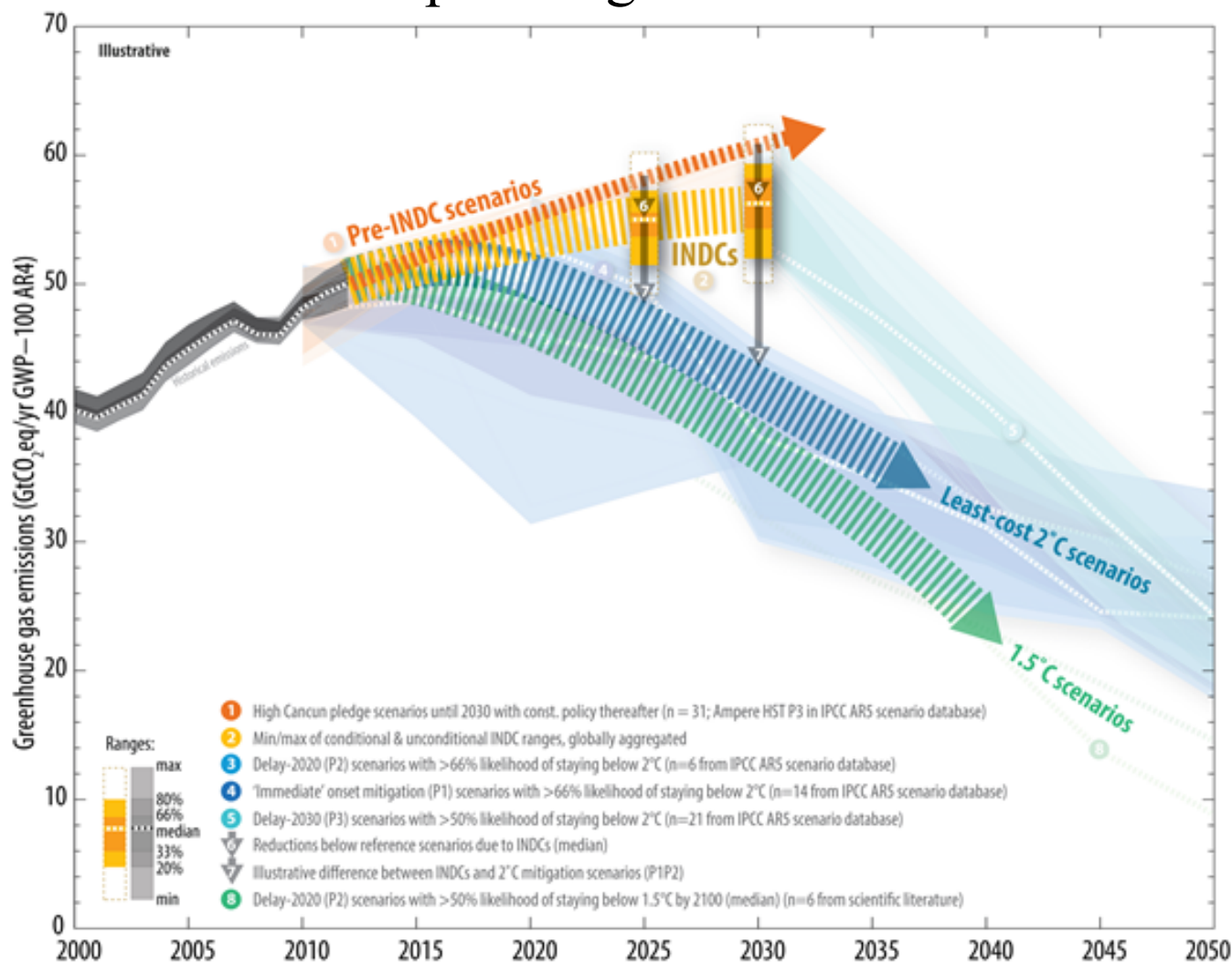
	+1,5°C	+2°C	différence
Pourcentage de la population mondiale exposée à des chaleurs extrêmes au moins tous les 5 ans	14%	37%	X 2,6
Été sans banquise en Arctique	1 fois par siècle	1 fois par décennies	X 10
Espèces qui perdent au moins 50% de leur aire de répartition climatique	6% des insectes 8% des plantes 4% des vertébrés	18% des insectes 16% des plantes 8% des vertébrés	X 3 X 2 X 2
Pourcentages d'écosystèmes qui changeront de type	7%	13%	X 1,86
Fonte du pergélisol	4,8 millions de km ²	6,6 millions de km ²	+38%
Déclin des récifs coralliens	70-90%	99%	Perte quasi-totale
Réduction des récoltes de maïs dans les tropiques	-3%	-7%	X 2,3
Déclin des pêcheries marines	-1,5 millions de tonnes	-3 millions de tonnes	X 2
Population exposée au stress hydrique (avec les projections de population SSP2)	3340 millions	3658 millions	+ 318 millions

Le risque climatique ne peut être séparé de l'ensemble des risques environnementaux

- Le « Green New Deal » peut être une dangereuse illusion s'il est envisagé comme une croissance « verte » par substitution énergie fossile/renouvelable, capable de maintenir le même taux de croissance potentielle.
- La transition vers l'énergie renouvelable requiert ↑↑ de l'extraction de métaux et de minéraux de « terres rares »:
 - L'argent pour les panneaux solaires,
 - Le cuivre et le cobalt pour les batteries de stockage d'électricité,
 - Le lithium dont la production requiert d'énormes quantités d'eau posant de gros pbs à l'agriculture et contaminant les rivières.
- Les firmes d'énergie renouvelable peuvent être aussi destructrices de l'environnement que les entreprises productrices d'énergie fossile → *Pas de « Green New Deal » sans réduction drastique de l'intensité énergétique.*

Le problème de l'accord de Paris (COP21): Concilier développement économique et stabilisation du climat sera bientôt hors d'atteinte

- Les intentions affichées par les gouvernements ne suffisent pas.



**Dépasser la tragédie de l'horizon par le
catastrophisme éclairé**

La tragédie de l'horizon est celle de la responsabilité du politique

- La *tragédie de l'horizon* résulte de la limite des capacités de décision des régimes politiques démocratiques, capturés par les intérêts financiers, dans les cycles électoraux qui n'assurent pas la continuité d'une orientation politique au-delà des opportunistes partisans.
- Seul un pacte politique fondé sur un principe supérieur de préservation de la permanence intergénérationnelle des sociétés peut le faire: *satisfaire le bien-être de la génération présente sans mettre en péril celui des générations futures* rapport Brundtland).
- Ce pacte politique doit dépasser les rivalités partisans pour assurer la continuité des stratégies de production de biens publics capables d'entraîner le secteur privé.
- Conduire des politiques cohérentes sur 30 à 50 ans pour lever les financements de dizaines de trillions de dollars d'investissements dans le monde implique un accord international contraignant.
- Seule cette mutation du politique peut transformer la finance pour jeter un pont entre un présent marqué par la dictature de la liquidité et l'aversion au risque / l'ouverture sur un futur porteur de nouveaux enjeux collectifs.

Le catastrophisme éclairé pour surmonter la tragédie des horizons

- La tragédie des horizons résulte du pouvoir de blocage d'acteurs puissants qui tirent profit des structures existantes et dont le lobbyisme dicte aux gouvernements leurs priorités → les moments émancipateurs surgissent après des crises qui renversent les rapports de force et discréditent les pouvoirs établis (*temps des ruptures*).
- Le changement climatique et la destruction des écosystèmes sont une catastrophe d'un type nouveau: potentiel de destruction irréversible s'il se produit. Il peut être prévenu, mais pas enrayeré → *catastrophisme éclairé* (J.P.Dupuy): dispositif de choix social.
- Sa mise en œuvre requiert une implication du politique et une adhésion des citoyens qui ne va pas de soi, parce que *la survie future de la civilisation n'est pas incluse dans les préférences individuelles*.
- Besoin d'une mobilisation à tous les niveaux d'organisation des sociétés:
 - *Etats stratèges* reliés à une *démocratie de participation*.
 - Stratégie coûteuse à mettre en œuvre dans le présent pour s'étendre dans le temps long
 - Transformation de la finance pour une complémentarité publique/privée
 - *Association d'une écologie politique et d'un principe de justice sociale pour démocratiser la richesse.*

Qu'est-ce que la croissance inclusive et soutenable prenant en compte les principes de justice sociale et les exigences de l'Accord de Paris?

- C' est un contrat social impliquant 4 propositions formant un processus autoréférentiel:
 - pas de transition écologique possible sans justice sociale réelle et perçue;*
 - pas de justice sociale sans plein emploi, salaires décents et protection sociale préservée;*
 - pas de plein emploi, salaires décents et protection sociale sans transformation de l'appareil productif dans le sens d'une économie circulaire rétablissant la complémentarité urbain/rural;*
 - pas d'appareil productif fondé sur l'économie circulaire sans transition écologique.*
- La difficulté de cette transformation est qu' elle doit être *comportementale, technologique et spatiale*:
 - transformer les terres agricoles pour l'agriculture biologique/ agriculture intensive qui vide les campagnes et oriente les consommateurs vers les produits standardisés;
 - créer des territoires à densité d'activités complémentaires contre la désertification des périphéries;
 - la décentralisation des pouvoirs aux collectivités locales et régions et leur interconnexion transfrontière pour promouvoir une *démocratie participative* et, concernant l'Europe, donner naissance à une *citoyenneté européenne*.

**La mise en œuvre d'un Green New Deal implique
une généralisation du principe de la valeur au-delà
de l'économie marchande**

Détermination du prix d'une externalité globale : la valeur sociale d'abattement d'émission

- *La valeur sociale d'abattement d'émission (VSAM) représente ce que la société est disposée à payer pour créer une valeur sociale résultant de la réduction des émissions de CO₂.*
- *Le problème réside dans l'incapacité des arguments scientifiques à aboutir à une fourchette d'estimations utilisable → l'attribution d'une VSAM spécifique doit résulter d'un compromis politique.*
- *Les estimations quantitatives souffrent des incertitudes fonctionnelle et paramétrique de la modélisation intégrée économie/climat → utiliser les modèles et scénarios pour nourrir les visions de politiques « climat » qui seront débattues dans les négociations internationales, afin de parvenir à un compromis sur un éventail de VSAM.*
- *La VSAM n'est pas un prix résultant spontanément du marché. C'est le produit d'une combinaison de convictions, elles-mêmes établies à partir de ce que la recherche scientifique permet de connaître. Possibilité de définir un système dual de valeurs d'abattement d'émission permettant d'introduire un mécanisme de bonus/malus :*
 - *Une valeur de référence (prix notionnel) assez élevée pour aider ceux qui innovent dans des investissements bas carbone à obtenir des taux de rendement internes suffisants.*
 - *Une taxe carbone progressive et (ou) un marché de droits, qui converge à terme vers la valeur de référence, pour dissuader les émetteurs de dioxyde de carbone sans dévaloriser brutalement leur capital.*

Détermination du prix des externalités locales : les services environnementaux

- Les écosystèmes sont hétérogènes. De plus, leur valorisation fait l'objet de controverses. Le fondamentalisme écologiste plaide pour l'attribution à la nature d'une valeur intrinsèque. C'est une approche stérile, parce que la valeur est une convention sociale, qui n'a de sens qu'en lien avec une activité humaine.
- La valeur d'un écosystème est le « *coût écologique non-acquitté* » (*Unpaid Ecological Cost* ou UEC) de sa dégradation par les activités économiques, coût qui n'a pas été évité ou neutralisé par des coûts compensatoires supportés par l'économie. La dette écologique envers la nature, pour un écosystème donné, est la somme des UEC.
- L'estimation de la valeur des dommages causés, par type d'actif naturel, est une étape clé :
 - Si ce seuil a été dépassé, cela signifie que la valeur marginale de l'UEC tend vers l'infini ($\rightarrow\infty$), tandis que la capacité du stock disponible au-delà du seuil $\rightarrow 0$.
 - Si une entreprise exploite un capital naturel spécifique pour sa propre viabilité, alors l'UEC doit apparaître comme *le coût de remplacement d'un actif dont la valeur doit figurer à son bilan*.
- Si un écosystème doit être entretenu en tant que bien commun, il y a multiplicité des bénéficiaires. Les parties prenantes doivent alors, de manière collective, être amenées à compenser les entreprises qui assureront sa restauration. Pour définir un coût de remplacement, il faut nécessairement s'accorder sur un *seuil d'irréversibilité*.
- Si ce seuil $\rightarrow 0$, il n'y a pas de base pour la valorisation. Seules les politiques publiques peuvent résoudre le problème : norme réglementaire, interdiction de tout dommage additionnel, investissement public financé par le budget de l'État.

Transition écologique, territoires et monnaies locales: l'économie circulaire contre la fracture territoriale

- *L'économie circulaire* est un principe d'écologie industrielle visant à régénérer les territoires en rétablissant une complémentarité urbain/rural, dévastée par les chaînes de valeur linéaires et globalisées, fortement productrices de carbone.
- L'économie circulaire structure les territoires comme bassins de vie par des boucles locales de circulation des productions et des revenus.
- Les projets d'économie circulaire sont débattus et choisis par des *sociétés coopératives d'intérêt collectif* (SCIC) regroupant autorités locales, associations, groupements citoyens et entreprises. Ils redonnent vie aux villes moyennes.
- Le financement de ces projets peut mobiliser *les monnaies locales et complémentaires* qui sont des outils d'appropriation citoyenne:
 - Les monnaies locales émises pour financer des projets validés par les SCIC peuvent faire des prêts à taux 0 via un système de crédits mutuels. Elles deviennent la contrepartie d'une richesse environnementale créée.
 - Le règlement en monnaie locale des services publics locaux et l'acceptation du paiement des impôts locaux en monnaie locale renforcerait leur acceptation.

Green New Deal Européen

Evoluer vers la croissance soutenable en Europe implique de transformer le régime de croissance par des investissements de LT visant à produire des biens communs européens induits par des politiques européennes:

1° initiative: lier un budget européen étoffé à l'élaboration de projets d'investissement pour toute l'Europe.

2° initiative: promouvoir des acteurs financiers d'envergure européenne capables de financer à LT des investissements publics/privés.

Un budget commun capable de produire une valeur ajoutée européenne dans le cadre des traités actuels

Un budget européen tourné vers le LT par l'investissement redynamiserait tous les pays membres à condition de créer une *VA européenne*.

- *Une VA européenne* est produite par des politiques publiques approuvées par le Parlement Européen, dont l'effet est additionnel à la valeur qui peut être créée par chaque pays séparément.
- Pour dégager une VA européenne, il faut *définir des investissements donnant des gains non pas locaux* (principe de subsidiarité) *mais globaux*:
 - Biens publics purs et biens communs européens (défense, sécurité).
 - Eliminer ou réduire des externalités <0 contribuant au changement climatique (électrification des transports).
 - Investissements climatiques à externalités >0 d'abattement et d'adaptation (ex. séquestration du carbone en agriculture), réseaux de transports transnationaux et de distribution d'électricité (*smart grids*).
 - Promotion de la R&D pour un leadership européen dans la transition énergétique: hydrogène, pile à combustible,

Le budget européen doit être doté de ressources propres plus étoffées sans changer le traité (Commission Monti)

- Les ressources propres sont *des attributions définitives de ressources fiscales à l'Europe* par la nature des prélèvements qui les légitiment (ex. droits de douane) ≠ de dépenses des budgets nationaux transférées à l'Europe, mais qui restent soumises aux arbitrages budgétaires nationaux.
- Les ressources propres additionnelles possibles pour financer la production de biens communs européens doivent découler du programme d'investissements:
 - *Taxe sur le CO²* associée à l'instauration d'une *valeur sociale du carbone* unique au niveau européen. Ce serait une taxe au carbone ajouté, à taux unique, prélevée sur la conso et couvrant tous les secteurs.
 - *Taxe sur les données* capturées par les monopoles de l'économie digitale
 - *Taxe sur les transactions financières en lien avec l'union des marchés de capitaux*. La concentration des centres financiers pour un marché visant à être unifié justifie l'attribution du produit de la taxe au niveau européen
 - *Le seigneurage* collecté par le SEBC devrait logiquement financer le budget européen.

Des acteurs financiers d'envergure européenne pour le LT:

Propositions pour le plan EUInvest

- *Banques publiques de développement* en réseaux coordonnés par la BEI:
 - Financer des projets qui engendrent des externalités >0 ou éliminent des externalités <0 qui dépassent la subsidiarité des nations. Ces entités ont le mandat et l'expertise pour supporter de tels projets.
 - Elles peuvent être partenaires directs dans la définition des projets en tant qu'actionnaires du FEIS
- *Investisseurs responsables* à passifs contractuels longs doivent développer des stratégies d'allocation de l'épargne fondées sur des choix de LT conformes aux critères ESG:
 - Car la croissance anémique qui dégrade le bien être social a des conséquences néfastes sur leur rendement financier à LT.
 - Ces investisseurs doivent recourir à des méthodes qui reconnaissent les interdépendances entre les évaluations financières et non financières (critères ESG dans le reporting des entreprises)
 - Formation de clubs d'investisseurs responsables pour définir des méthodes et partager des risques.
- *Banques centrales*: BCE et banques centrales nationales
 - Peuvent intervenir en élargissant aux risques d'origine environnementale la prise en compte des risques systémiques dans la politique macro prudentielle de l'euro système.
 - La BCE en soutenant et régulant le marché des obligations vertes émises en contrepartie d'abattement de tonnes de CO₂eq (valorisés par une valeur sociale d'abattement du carbone)